

~~002/19-09-2007~~ ០១៤/១៤



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
Chambres extraordinaires au sein des Tribunaux cambodgiens

<b>ឯកសារដើម</b>	
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception):	18 July 2008
ម៉ោង (Time/Heure):	9:10
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier:	UCH ARUN

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត

Office of the Co-Investigating Judges  
Bureau des co-juges d'instruction

សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ

Criminal Case File /Dossier pénal

លេខ/No: 002/14-08-2006

លេខស៊ើបអង្កេត/Investigation/Instruction

លេខ/No: 002/19-09-2007-CETC-BCJI

**កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់បម្លើយសាក្សី**

Written Record of Interview of Witness

Procès-verbal de déposition de témoin

Le douze mars deux mille huit à quatorze heures, au village et à la commune de Tram Kâk, province de Takéo.

Nous, LIM Sokuntha (លីម សុគុណ្ណា), et Mike DIXON, enquêteurs auprès des Chambres extraordinaires au sein des Tribunaux cambodgiens (CETC), tels que désignés, par commission rogatoire, par les co-juges d'instruction en date du 28 février 2008.

VU la Loi sur la création des CETC du 27 octobre 2004,  
VU les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des CETC,

Assistés par M. SENG Phally, interprète assermenté auprès des CETC.

Avons recueilli la déposition du témoin **KEO Chandara** (កែវ ចាន់តារ៉ា) (KC), alias **SOK**

**Yao** (សុក្រ យ៉ាវ), dont les données d'identité sont les suivantes :

Le soussigné **KEO Chandara**, alias **SOK Yao**, est âgé de 72 ans, né en 1936 (dont la date et le mois ne sont pas connus), au village de Srè Kruor, commune de Cheang Torng, district de Tram Kâk, province de Takéo. Il est de nationalité cambodgienne, et a pris sa retraite. Son père, **SOK Khy** (សុខ ឃី) est décédé et sa mère, **KEO Chanty** (កែវ ច័ន្ទី), est également décédée.

Il est actuellement domicilié au village de Moha Séna, commune de Ta Phem, district de Tram Kâk, province de Takéo. Il est marié à **KAO Sokhon** (កៅ សុខុន) (décédée) et est père de sept enfants (dont deux sont décédés).

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ភ្នំពេញ ប្រអប់សុព្រឹត្តលេខ៧១  
ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkaeo Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkaeo, Phnom Penh  
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.  
Original KH: 00172042-00172045

<b>ឯកសារច្បាប់ចម្លងត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់</b>	
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ការបញ្ជាក់ (Certified Date/Date de certification):	18 July 2008
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier:	UCH ARUN

~~COB/N° 094/14~~

Il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale.

- Il a déclaré être capable de lire, d'écrire et de comprendre le khmer.
  - Il a déclaré être incapable de lire mais pouvoir écrire un peu le français.
- La version originale du présent procès-verbal a donc été rédigée en khmer.

- Nous l'avons informé que sa déposition serait enregistrée ou filmée.
  - Il nous a informés sur le lien de parenté avec la personne mise en examen ou avec les parties civiles que...
  - Il a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des CETC.
  - Nous l'avons informé de son droit de refuser de faire une déclaration qui risquerait de l'incriminer, conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des CETC.
- Je tiens à donner des réponses supplémentaires, à titre de précision, sur celles que j'ai données le 29 octobre 2007.

**Question-Réponse :**

**Question :** À quel âge êtes-vous devenu médecin ?

**Réponse :** Je ne me le rappelle pas bien, mais je pense que c'était quand j'avais 28 ans environ.

**Question :** Pourquoi avez-vous pris le maquis ?

**Réponse :** J'ai pris le maquis en 1970 pour soutenir le roi **Sihanouk**.

**Question :** Où avez-vous été à compter de votre séjour au maquis jusqu'à votre arrestation ?

**Réponse :** J'ai été d'abord au village de Kbal Ô, commune de Cheang Torng, district de Tram Kâk, province de Takéo jusqu'en 1971, puis au village de Tbèng Pork, commune de Srès Khnong, district de Chhouk, province de Kampot jusqu'en 1972. Par la suite, soit de 1972 à 1974, j'ai été amené à l'hôpital 22 se trouvant au nord de la pagode Pôt Doh jusqu'en 1973. C'était Grand-père **Mok** qui m'y a amené et je suis revenu au village de Moha Séna en 1973.

**Question :** À votre sortie de la prison de Kraing Tachann en 1975, êtes-vous bien resté à Baray jusqu'au mois de janvier 1979 ?

**Réponse :** Oui, c'est exact.

**Question :** Comment avez-vous connu Grand-père **Mok** ?

**Réponse :** Je l'ai connu parce qu'il était de mon village, mais il n'était pas dans la même unité que moi. Je l'ai rencontré souvent et il connaissait ma mère.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ 2

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh  
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Original KH: 00172042-00172045

~~អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញ~~ ១១/១៤

**Question :** Pendant la période de 1970 à 1975, est-ce que vous avez rencontré d'autres hauts dirigeants des Khmers rouges ?

**Réponse :** Je n'ai rencontré personne d'autre que Grand-père **Mok**. Mais, j'ai rencontré Monsieur **IENG Sary** entre 1966 et 1967. Il était professeur de littérature à l'école Chamroeun Vichea, mais je n'ai jamais été son étudiant.

**Question :** Avez-vous habité dans le district 108 entre avril 1975 et janvier 1979 ?

**Réponse :** Oui, c'est correct. Le district 108 était la commune de Baray à l'époque de Pol Pot.

**Question :** Sous le régime de Pol Pot, vous étiez transporteur de semis de riz et parfois vous étiez convoqué à venir en aide à l'hôpital ?

**Réponse :** À part la transportation des semis de riz, j'ai été convoqué à l'hôpital de Takéo pour contrôler et enseigner des modes d'utilisation des médicaments, des matériels médicaux. À Baray, j'étais membre de l'unité mobile et non pas le chef d'unité, ni de groupe, j'étais simplement un technicien des machines à pompe d'eau et chauffeur de camion transportant des semis de riz.

**Question :** Vous avez dit qu'entre 1975 et 1979 vous aviez vu souvent Grand-père **Mok** et aviez vu **NUON Chea** deux fois. Est-ce exact ?

**Réponse :** J'ai rencontré très souvent Grand-père **Mok** du fait qu'il était venu s'installer dans mon village et je l'ai même rencontré dans les chantiers, et à Baray. J'ai vu **NUON Chea** une fois à Kraing Tachann, soit dans l'enceinte du centre Kraing Tachann et non pas dans la prison. Je l'ai reconnu parce que des cadres de Khmers rouges qui étaient emprisonnés avec moi m'avaient parlé de lui.

**Question :** Est-ce que vous avez revu **NUON Chea** depuis ?

**Réponse :** J'ai revu **NUON Chea** à la fin de l'année 1976 quand j'allais voir des films et cirques à la province de Takéo où **NUON Chea** avait fait un discours d'ouverture pendant environ dix minutes. Les membres du cirque étaient des Chinois qui parlaient chinois. Le discours de **NUON Chea** était comme suit : « Nous somme agriculteurs, nous allons transformer notre pays en un pays agro-industriel ».

**Question :** Est-ce que vous avez parlé avec **NUON Chea** pendant vos deux rencontres avec lui ?

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ 3

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh

Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh

Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Original KH: 00172042-00172045

~~សាលាដំបូង~~ ១១/៧៤

**Réponse :** Non, jamais. J'ai entendu Grand-père **Nheung** (តាញើង), mon collègue chauffeur, dire que **NUON Chea** avait dit à Grand-père **Sao** (តាសៅ), chef du district de Baray, de ne pas me tuer, mais de m'instruire. Grand-père **Nheung** est actuellement décédé et Grand-père **Sao** a disparu depuis 1979. J'ai entendu Grand-père **Mok** dire devant moi au chef du district 105 qui s'appelait **Cheum** (ជឹម) et au chef de la commune de Baray que'il ne fallait pas me tuer. **Cheum** a disparu en 1979.

**Question :** Le 20 avril 1975, avez-vous vu un ou des hauts dirigeants présents pendant l'évacuation de la population de Phnom Penh ?

**Réponse :** J'ai vu Grand-père **Mok** à la pagode Champa qui se trouvait près de chez moi au village de Moha Séna, mais je n'ai pas vu d'autres personnes. Je savais que 70% des évacués arrivés au centre de la pagode Champa étaient exécutés à Kraing Tachann, à Krabey Prey, au centre 160 et au centre 204 dit Ô Kanduo.

**Question :** Comment s'appelait le chef de la prison ?

**Réponse :** Achar **Chhen** (ឆែន) était chef de la prison, et **Chhav** (ឆាវ) en était cadre. Le prénommé **Damm** (ដាំ) était tortionnaire et exécuteur à la prison de Kraing Tachann. J'ai vu de mes propres yeux l'exécution et la torture menées par **Damm**. **KEO Sam At** (កែវ សំអាត), ancien prisonnier avec moi, vit actuellement au sud de la pagode Ang Krasaom, près de l'école Kumrou. Le prénommé **Soksan**, prisonnier à Kraing Tachann après mon départ de cette prison, est aujourd'hui chef du village de Srè Kruor, et il a également vu l'exécution menée par **Damm**. Une autre personne, **Grand-mère Nhâr** (ហាវញ៉ា), vivant au village de Srè Krour, l'a vue également. En 1979, j'ai vu l'organisation Oxfam rassembler des documents originaux de la prison de Kraing Tachann en présence de M. **BIN Heng** (ប៊ិន ហេង), alors chef de la commune à l'époque. M. **BIN Heng** habite également au village de Moha Séna. Dans cette organisation-là, il y avait un Allemand qui avait une moustache, un autre homme dont la nationalité n'était pas connue et une Suisse. J'ai vu que les documents comportaient des noms des prisonniers écrits à la main et à la plume.

**Question :** Est-ce que vous avez vu le chef de prison, **Achar Chhen**, avoir des contacts avec **NUON Chea** ?

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ 4

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh

Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh

Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Original KH: 00172042-00172045

~~002/01/14~~ 09/14

**Réponse :** J'ai vu Grand-père **Mok**, mais pas **NUON Chea**, entrer dans l'enceinte de **Kraing Tachann**. Je n'ai jamais vu **Achar Chhen** donner des ordres à **Damm**, j'ai seulement vu l'exécution des personnes. Je n'ai jamais vu **Achar Chhen** entrer dans la prison de **Kraing Tachann**, mais j'ai vu qu'on amenait des prisonniers pour interroger à l'extérieur de la prison. Le lieu d'exécution se trouvait à peu près 100 mètres de la prison. J'ai été ordonné de traîner, avec des cadres des **Khmers rouges**, des prisonniers à l'agonie et des prisonniers tués à coups de bâton vers le lieu d'exécution. Sur le lieu d'exécution, j'ai vu des gardes de la prison frapper des prisonniers avec des souches de bambou, la manche de hache, des pioches et parfois des prisonniers étaient décapités avec des tiges de palme. J'ai vu plusieurs fois qu'on décapitait des personnes avec une épée.

**Question :** Depuis quand êtes-vous séparé du Grand-père **Mok** ?

**Réponse :** C'était en 1979, mais je ne sais pas où il s'est enfui. Je l'ai rencontré la dernière fois en 1978 à **Baray**.

**Question :** À chaque rencontre, de quoi Grand-père **Mok** vous a-t-il parlé ?

**Réponse :** Il m'a dit : « Il faut oublier ses origines et s'améliorer en tant qu'ouvrier, paysan de la révolution. Il ne faut pas être capitaliste ou impérialiste ; il ne faut pas se comporter comme intellectuel ». Je n'ai jamais entendu Grand-père **Mok** parler des autres dirigeants des **Khmers rouges**.

**Question :** Est-ce que vous auriez des propositions concernant les Chambres extraordinaires au sein des Tribunaux cambodgiens ?

**Réponse :** Je souhaite que les Chambres extraordinaires jugent ces dirigeants le plus rapidement possible parce que tant des témoins que des exécuteurs sont décédés quasiment tous et j'aimerais que la communauté internationale donne des subventions à ce travail.

- Une copie du procès-verbal a été remise au témoin.
  - Lecture du procès-verbal lui a été donnée, et le témoin n'a formulé aucune objection ; il y a apposé sa signature.
  - Après que lecture lui en a été donnée, le témoin a refusé de signer le procès-verbal.
- La déposition s'est terminée à seize heures et dix minutes dans la même journée.

<b>Le témoin</b>	<b>L'interprète</b>	<b>Les enquêteurs</b>
<i>KEO Chandara</i>	<i>SENG Phally</i>	<i>LIM Sokuntha</i> <i>Mike DIXON</i>